



Joux la Ville, le 13 Novembre 2020

LETTRE OUVERTE

Secrétaire local
Du Syndicat Pénitentiaire
Des Surveillant(e)s Non-gradés

À

Madame la Directrice du centre de
Détenition de Joux la ville

Objet : sécurité à la porte d'entrée principale

Madame la Directrice,

Le S.P.S. souhaite attirer votre plus grande attention sur les problèmes récurrents rencontrés au niveau de la porte d'entrée, que ce soit au niveau de l'accès piétons ou aux véhicules.

Dans un premier temps, la livraison de colis pose des problèmes et ça devient régulier. En effet, les Surveillant(e)s se sont positionné(e)s contre le fait de signer les bordereaux de livraison pour des colis qui ne nous sont pas destinés.

Une note de service a été éditée afin de préciser les conditions de dépôt des colis dans le local prévu à cet effet après plusieurs échanges que le S.P.S. a eu avec Madame Suarez, Directrice par intérim, qui allaient en ce sens afin de cadrer clairement cette situation conflictuelle avec ces transporteurs qui oublient trop régulièrement le fait d'être dans un lieu sécuritaire !

Pour exemple, dernièrement, un livreur est venu déposer un colis et a exigé une signature de la part des Surveillants à la porte. Ces derniers ont refusé d'engager leur responsabilité. Le livreur a menacé de repartir avec le colis si son bon ne comportait ni le nom ni la signature d'un des 2 collègues. Le service concerné, présent encore sur la structure, est venu chercher le colis et a signé le bordereau de livraison.

Soulignons que les livraisons ne sont pas forcément effectuées lorsque les services, auxquels les colis sont adressés, sont présents, d'où la création du fameux local !

Le S.P.S. souhaite attirer votre attention sur le fait qu'une personne extérieure à l'établissement n'a pas à demander notre identité ni notre signature. En effet nous sommes au niveau d'alerte maximale du plan Vigipirate. L'administration nous demande d'adopter un anonymat sur notre travail par tous signes distinctifs permettant de nous identifier, mais paradoxalement nous devons décliner notre identité au livreur. Où est la logique ??

D'autre part, notre organisation syndicale a sollicité par le biais de différents courriers à notre chaîne hiérarchique locale et régionale sur la nécessité absolue d'avoir un SAS couvert pour l'entrée des véhicules.

Cet aménagement, en cette période si compliquée sur le plan sécuritaire, permettrait d'accomplir les différents contrôles lors des entrées et sorties véhicules sans pour autant que les conditions climatiques jouent un rôle prépondérant.

D'autant que nous tenons à vous rappeler que les futurs travaux tels que dojo, téléphonie et douches, vont provoquer une augmentation du flux (humain et véhicules), il serait nécessaire de mettre à disposition une aide à la porte d'entrée principale.

Ne doutant pas de l'intérêt que vous porterez à ces nobles sollicitations, je vous adresse, Madame la Directrice, mes salutations les plus dévouées.

Copie :

- Monsieur le Préfet de l'Yonne,
- Madame la Présidente du CHSCT de l'Yonne,
- Monsieur le Directeur Interrégional des services pénitentiaire de Dijon.